



Montfaucon

DÉCEMBRE 2022

Infos

Éditorial

MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET EN VISITE AU VILLAGE

Dans la vie municipale, il y a des moments importants.

La visite en mairie, ce jeudi 24 novembre, de M. Philippe PORTAL, sous-préfet de l'arrondissement de Besançon, secrétaire général de la Préfecture du Doubs, accompagné de M. Christian HAAS, directeur, était indéniablement de ces moments.

Cette visite s'est déroulée en deux grands temps : le premier, salle du conseil municipal, avec Hervé TOURNOUX et Vincent GIRARD, adjoints, pour un échange constructif sur l'état de la commune, la gestion municipale et ses problématiques, suivi d'un exposé sur les principaux projets municipaux.



Ont été abordés :

- la situation géographique de la commune et son évolution démographique en matière scolaire et en matière de vieillissement.
- le budget communal, la fiscalité locale et les dotations de l'État. Il a été rappelé à M. le Sous-Préfet combien était pénalisée notre commune du fait des critères d'attribution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Elle est passée de 140 000€ en 2010 à 7 500€ en 2022 !!! L'information reçue que cette dotation baisserait moins que prévu en 2023, du fait d'un apport complémentaire de l'État, n'est pas de nature à nous reconforter.
- le service communal périscolaire et les rythmes scolaires, M. le Sous-Préfet étant surpris que la commune reste inscrite dans le cadre de la réforme PEILLON.
- le site Natura 2000, l'urbanisation raisonnable et les capacités de la commune à se développer. Les contraintes apportées par les textes limitant l'artificialisation ne devraient pas gravement nous pénaliser.
- l'intercommunalité, notamment celle du plateau dans un contexte défavorable, et les contraintes qui pèsent sur notre territoire en terme de mobilités.

Les nuisances sonores occasionnées par l'aérodrome de la Vèze, dans le cadre des activités de parachutisme, lui ont été exposées.

Avant de quitter la salle du conseil municipal, j'ai remis à tous deux une brochure sur notre château médiéval et à M. PORTAL une copie en bronze d'un carreau d'arbalète, l'original ayant été découvert lors des fouilles archéologiques de 2007.

S'en est suivie une visite du centre-village avec les travaux en cours d'aménagement de la salle de la Laiterie et des WC publics, place de la Grâce-Dieu, travaux bénéficiant de l'aide de l'État.

Présentées, les cellules commerciales envisagées au 46, rue du Comté de Montbéliard devraient également recevoir aide de l'État.

Après passage vers les logements sociaux du chemin des Granges, passage et exposé devant la maison de Habitat25 du 2 rue du Château et ses difficultés financières à transformer

La cantine scolaire, en pleine effervescence, a retenu l'attention. Cela a été pour nous l'occasion d'informer sur le gros projet d'évolution du bâtiment salle d'accueil.



Inévitablement, et à juste titre, les résidents de notre maison Âges et Vie nous reçoivent.

M. le Sous-Préfet conclut à la nécessité d'une prise en compte dans les gestions communales, des évolutions des populations, notamment du vieillissement avec tous les besoins qui en découlent.

Cette visite était la démonstration du bien-fondé du fonctionnement du couple Préfet-Maire prôné au sein des instances nationales.

Pierre CONTOZ, Maire

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 25 octobre 2022 –

Secrétaire de séance : Marie-Louise LAITHIER

■ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables délivrées

Jean-Philippe MARION :

ouverture d'une porte-fenêtre.

Energie Verte Maison (C. CLAIR) :
pose de panneaux photovoltaïques.

Sylvain CORDIER :
pose de panneaux photovoltaïques.

Dominique SCHICK :
reconstruction partielle avec extension d'un chalet.

Oliver LEPOJEVIC :
construction d'une piscine enterrée.

Philippe MILLER :
remplacement d'une piscine existante.

Philippe SAVOYE :
construction d'un abri de jardin.

Elsa MEILLET :
construction d'un abri de jardin.

Germain SCHMIT :
pose de panneaux photovoltaïques.

Renoncations au droit de préemption urbain

Elles ont concerné :

Une maison sur terrain de 750 m², en zone UB, impasse des Fours à Chaux.

Une maison sur terrain de 1 798 m², en zone UB, rue de la Vue des Alpes.

■ AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

➤ Attribution d'une concession de 30 ans au cimetière extension 2/3 places, famille MARONI.

➤ Recrutement d'un vacataire pour deux semaines au périscolaire.

➤ Prolongation du bail logement mairie pour 9 jours.

■ AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Trois décisions budgétaires modificatives ont été prises sans incidence sur les équilibres.

L'encouragement des jeunes pour chantiers de l'été 2022 est fait par chèques cadeaux « CAD'HOC ».

Le conseil a décidé d'apporter contribution au plan départemental pour le logement : 995€ pour le FSL et 489€ pour le FAAD.

Sur sollicitation du directeur, le conseil unanime anticipe sur le budget de fonctionnement 2023 en accordant dès à présent 2.665 € (soit 50% de l'aide 2022) au Festival de Musique Besançon-Montfaucon. L'hypothèse d'un complément sera examinée lors du vote du budget (mars-avril).

Un groupe de travail se réunira pour mettre à jour le règlement du cimetière communal, notamment du fait de l'extension réalisée.

■ ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

Salon du champignon et de la pomologie

Ce salon a obtenu un exceptionnel succès. Compte tenu de frais engagés par les organisateurs, 250€ sont attribués à la Société d'Histoire Naturelle du Doubs et 75€ à l'Association Bisontine de Pomologie.

Convention intercommunale avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté.

Le rapport d'activité 2021 est approuvé et le reste dû de 518 € sera versé.

Le maire est autorisé à signer un avenant à la convention, le programme 2022 avec une charge communale de 413,35 €.

■ AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Compte-rendu du conseil d'école du 17 octobre 2022

Il a porté sur :

- le résultat des élections de parents.
- les effectifs de 134 élèves (41 en maternelle et 93 en primaire).
- les projets pédagogiques et les travaux.

Corinne PETER a également présenté le résultat des élections du conseil municipal des enfants.

Plan Particulier de Mise en Sureté Pour l'École

Ce plan est obligatoire (loi du 21 décembre 2021) et sera élaboré par la DDSEN. F. VERMOT en sera le référent.

■ ENVIRONNEMENT, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET MOBILITÉS

Présidence de la Maison de l'Environnement

Le conseil municipal a pris acte de l'élection de Laurent JEUNET, lui prodiguant félicitations et encouragements.

Modes doux sur le secteur plateau

Le conseil a pris connaissance de la dernière réunion du groupe de travail de GBM. La piste cyclable Saône – Montfaucon ne sera sans doute pas réalisée avant 2025-2026.

Éclairage public

Le conseil a longtemps échangé sur une diminution des plages de fonctionnement de l'éclairage public, notamment en été. Ces propositions seront soumises au service compétent de GB Métropole.

Illuminations et sapins de Noël

Dans un contexte d'appel à réduction des consommations, les illuminations de Noël seront réduites et concentrées.

Les sapins intérieurs sont maintenus notamment école, salle d'accueil, église, maison Âges et Vie, et seront achetés avec l'opération du football-club.

Avec l'abandon des traditionnelles guirlandes de rues, le conseil est conscient que, cette année, cela va surprendre. Mais l'appel à consommer moins, notamment dans un contexte de guerre, a été entendu.

Les élu(e)s ont convenu d'engager une réflexion sur les décors de Noël dans les rues et place pour l'an prochain.

■ AFFAIRE DE PERSONNEL

Mme Martine SERRETTE (ATSEM) ayant fait valoir ses droits à retraite à compter du 1^{er} janvier 2023, le jury constitué a retenu Mme Marie VIRET (Besançon) pour prendre le poste vacant à compter du 1^{er} décembre 2022.

■ AFFAIRE DE SOLIDARITÉ - VIEILLISSEMENT : BIEN VIEILLIR ENSEMBLE

Lors de cette séance, le conseil a pris connaissance, par une présentation de Géraldine VUITTON VALLOT et Gaelle AUFFRET, de la synthèse d'analyse du retour des questionnaires adressés aux aîné(e)s.

La commission et le conseil se prononceront sur des actions nécessaires et souhaitées.

■ PATRIMOINE ET CULTURE

Restauration du tableau « La Vierge à l'Enfant »

Après consultation de la DRAC (Conservation des Monuments Historiques), le devis complémentaire présenté par le Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul, montant 1 980 € TTC, est accepté.

La DRAC prendra en charge 40% de cette somme.

Château Médiéval : besoins pour travail sur mobilier archéologique

Compte-tenu des obligations qui pèsent sur l'étude du mobilier archéologique, obligations qui, si elles sont menées à bien, permettraient de renouer avec les fouilles sur le site, le conseil envisage une location d'un local de travail.

L'archéologue sera questionné afin de connaître la durée du besoin.

■ AFFAIRES D'URBANISME / BÂTIMENTS

Projet de deux cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard

Trois décisions :

- Lancement de la phase consultation d'entreprises avec remise des offres pour le 14 novembre.
- Avenant au contrat passé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par M. J-M LHOMMÉE architecte, pour

le porter à un montant total de 26 630€ HT, missions de contrôles comprises.

- Dépôt d'un dossier de sollicitation d'aide de l'État au titre de la DETR 2023.

Dossier salle d'accueil- Bâtiment périscolaire

La phase appel à candidature d'équipes de maîtrise d'œuvre a été lancée.

Extension cimetière

Quelques travaux restent à être exécutés : plantations – mur columbarium – bancs

■ EN INTERCOMMUNALITÉ

Fonds de concours en voirie à verser à GB Métropole

Dans le cadre des travaux de voiries : aménagement de sécurité rues des Vignerons et de la Vierge, et sécurisation au droit de l'école, la commune versera sa contribution conventionnelle de 32 375€ (50% du montant total HT des travaux).

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

– Séance du 17 novembre 2022 –

Secrétaire de séance : Laurent JEUNET

■ DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIÈRE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables délivrées

Alban BARTHELEMY :
changement de destination, d'un entrepôt vers local artisanal

Younès KADMIRI :
modification et suppression de baies vitrées + mise en peinture porte de garage

Orane PREVITALI :
rénovation carport + réfection toiture + suppression tropézienne et pose de 11 Velux + travaux divers

Françoise ORDINAIRE :
pose de panneaux photovoltaïques

Renonciation au droit de préemption urbain.

Elle a concerné une maison sur parcelle de 1.341 m², en zone UA, rue de la Comtesse Henriette

■ AFFAIRES PATRIMONIALES

Étude et restauration de mobiliers archéologiques provenant des fouilles au château

Le lourd travail engagé par les bénévoles, au 46 rue du Comté de Montbéliard, est achevé. Il n'y aura pas besoin de mobiliser de locaux à court terme.

Le travail sera repris, par étude de tuiles lors du chantier de juin sous contrôle de l'archéologue.

Restauration pour préservation de quatre registres de délibérations du conseil municipal

Le conseil a été unanime pour engager ces travaux indispensables, souhaités par les Archives Départementales, sur ces mémoires des conseils municipaux.



Il s'agit des registres :

- du 18 juin 1851 à 16 avril 1924
- du 29 juin 1924 à 6 février 1981
- du 23 février 1981 à 22 avril 1987
- du 22 mai 1987 à 18 décembre 1992

■ AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Remboursement pour interventions municipales à la suite d'événements privés (chute d'arbres,...)

Les tarifs fixés par délibération du 26 août 2014 évoluent à la hausse :

Intervention de jour entre 7h et 22h, (base de 2h) : 115 €
Intervention de nuit entre 22h et 7h, samedi, dimanche et jours fériés (base de 2h) : 175 €
Heure supplémentaire d'intervention : 85 €

Dorénavant, ces tarifs s'appliquent pour prise en charge d'animaux errants, notamment pour conduite à la SPA.

■ AFFAIRES D'URBANISME, DE TRAVAUX, FONCIÈRES

Travaux WC publics place de la Grâce Dieu et salle de la Laiterie

Les travaux s'achèvent. L'école de Musique du Plateau a pu reprendre ses cours dans la salle.

Le conseil a validé le projet de mise en valeur patrimoniale mémorielle de l'ancienne porte d'accès à la laiterie

Évolution salle d'accueil et bâtiment périscolaire

L'Assistante à maîtrise d'ouvrage mise à disposition par GB Métropole est nommée. L'analyse des candidatures de maîtrise d'œuvre est en cours.

Le travail participatif de rédaction du cahier des charges débute.

Projet de cellules commerciales au 46 rue du Comté de Montbéliard

L'examen des offres déposées par les entreprises pour exécuter les travaux est en cours d'analyse par l'architecte.

Opérations pose de bancs

L'association Les Vergers va débiter la réalisation de bancs, taillés dans des grumes de nos forêts, destinés au bord de la Véloroute, aux chemins du Mont et du Donjon.

Douze bancs manufacturés vont être posés par les services techniques sur des socles réalisés par entreprise Patrick BEAUD, total de l'opération fourniture et pose : 5 858 €.

■ ENVIRONNEMENT ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Modification de l'extinction de l'éclairage public

Dans une perspective de cohérence, la commune tenant néanmoins à son rôle de précurseur en la matière, le conseil s'oriente vers une extinction de 23h00 à 6h15, toute l'année.

L'éclairage du parvis mairie a été réduit avec allumage à 6h30 seulement.

Projet de « poulailler partagé »

Après compte-rendu de la réunion tenue avec les porteuses du projet, le conseil soutient la poursuite de ce projet.

Néanmoins des points sont à travailler, conditionnés par la création de l'association annoncée.

■ AFFAIRE DE PERSONNEL

Chloé BOFFY bénéficiera d'un contrat d'engagement éducatif pour venir en renfort de l'équipe du service périscolaire en cas de besoin.

■ AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITÉ

Crèche intercommunale de Saône

Anne-Marie POTY a rendu compte du dernier comité de pilotage de cette crèche.

À noter une forte fréquentation de Montfaucon, au 31 octobre : 10 383 heures soit 22,5% de la fréquentation.

Remplacement de la pelouse synthétique du stade intercommunal de Gennes

Les travaux sont achevés. Le club a repris ses activités sur ce site avec grande satisfaction.

Compétence EAU-ASSAINISSEMENT de GB Métropole

A – Rapport d'activité 2021

Le conseil a pris connaissance de ce rapport complet (40 pages) précis, détaillé. Sur le secteur Plateau, le prix de l'eau reste élevé, le plus élevé de la Communauté Urbaine. Le rapport est adopté.

B – Perspectives 2023

- Décision est prise par GBM d'une baisse du prix de l'eau pour compenser une part de l'inflation dans les budgets communaux.

- En matière de travaux d'assainissement sont à l'étude : la création d'un réseau chemin des Vignes et le raccordement de l'ensemble du réseau village au réseau MORRE vers Port-Douvot... étude qui a été reportée en 2022.

1914-1918 COMMÉMORATION AU VILLAGE

11 novembre 1918, forêt de Compiègne, il est 5h15 du matin, l'armistice est signé mettant fin à une guerre ayant entraîné vers la mort dans la boue, les tranchées, environ 10 millions de soldats, près de 8 millions de civils.

Le prix fort de la liberté face à l'envahisseur.

100 ans plus tard, proche de nos frontières, les choses se répètent pour défendre la liberté, quasiment à l'identique de 14-18 : Les tranchées, la boue, toujours les mêmes difficultés, la faim, la soif, le froid, très souvent la mort à portée de fusil et sous les bombes.

POUR NE PAS OUBLIER NOS MORTS

Comme chaque 11 novembre, et ce depuis des décennies, les habitants du village entourent le monument aux morts. Certes pas tous, mais encore cette année, ils étaient nombreux pour marquer ces instants de recueillement afin de ne pas oublier ces hommes du village morts pour la France, dans les tranchées.



En préalable, certains Montfalconnais accompagnaient une délégation communale pour un dépôt de gerbe, à la stèle de l'allée des Braves.

Moments importants au monument aux morts, marqués par la présence d'un détachement militaire du 19^{ème} régiment du génie, sous le commandement de la capitaine Gabrielle MARCHANDISE : discours du Maire, Pierre CONTOZ, de Léon GUEY, Président des anciens combattants, rappelant ô combien la liberté, partie intégrante de la devise de la France, mais aussi de l'humanité, se devait d'être protégée.



Autre moment fort en émotions, la lecture par trois enfants de CM2 de lettres de poilus.

Choix des lettres difficile pour Corinne PETER qui a eu la responsabilité de piloter ces enfants.

Une chose est à souligner : c'était parfait et émouvant !

Pas de manifestation sans un pot amical servi sur la terrasse au bistro du village, afin d'échanger, de refaire le monde et constater que le temps n'était pas celui d'un 11 novembre.

Jacques TONNERRE

REMUE-MÉNINGES ENVIRONNEMENTAL

La Maison de l'Environnement de Bourgogne Franche-Comté, située vers la Place Leclerc à Besançon, abrite dans ses locaux les sièges et bureaux de plusieurs associations environnementales importantes (la Ligue de Protection des Oiseaux, France Nature Environnement, le Pôle Relais Tourbière, le Conservatoire des Espaces Naturels, le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté, l'Observatoire des Invertébrés, l'association Ajena, ...)

On y trouve également un Centre de Documentation, avec de nombreux ouvrages traitant autant de jardinage que d'économie d'énergie ou d'animaux. Leurs références sont désormais numérisées et leur liste disponible sur le site de la Maison de l'Environnement. La consultation sur place ou le prêt de livre y sont gratuits.

Il suffit de prendre rendez-vous sur le site avec la documentaliste qui vous aidera dans votre recherche.

Je ne peux que vous engager tous à y aller. Vous y trouverez les réponses à toutes vos questions sur l'environnement.

Confrontée aux contraintes budgétaires fortes que l'époque actuelle impose aux divers financeurs (État, Région, mais très peu Grand Besançon Métropole), la Maison de l'Environnement a souhaité redéfinir ses axes de travail futurs.

Ce fut l'objet d'un séminaire de travail organisé en Mairie, salle Marianne, réunissant autour d'ateliers de réflexion, les directeurs et salariés de ces différentes associations, le tout animé par deux formatrices.



Comment y intégrer mieux ce centre de ressource documentaire, y accueillir un public varié et large, vers quelles actions s'orienter dans cette grande Région Bourgogne Franche-Comté ?..

Les enjeux sont importants puisque la Maison de l'Environnement doit déménager dans l'année à venir pour intégrer les locaux que la Région libérera en bas de Breuille, dans l'ancien site du Tribunal de Grande Instance.

En attendant, j'engage tout curieux de nature à visiter le site de la MEBFC :

Site internet : www.maison-environnement-bfc.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/MaisonEnvironnementBFC>

Portail documentaire : <https://mebfc.centredoc.fr/>

Laurent JEUNET, président

PAROLE LIBRE DES ÉLU.E.S

EN ZONE NATURA 2000

Une surface importante de la commune est classée « NATURA 2000 ». Elle recèle de nombreuses espèces végétales assez rares.

L'une d'elle est la Spiranthe d'automne, une jolie petite orchidée (de 5 à 30 cm) dont la présence n'avait pas été remarquée depuis quelques années, mais dont plusieurs superbes pieds ont fleuri cet automne.

Je ne résiste pas à en partager la photo et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Laurent JEUNET
Ver(t)s l'Avenir

VIEILLIR

Vieillir, un passage de la vie, le dernier de trois périodes.

Jusqu'à vingt ans c'est l'insouciance, puis arrive le deuxième moment de la vie, celui d'une longue période d'activités. Des réussites, des échecs, des instants de joie, mais aussi et hélas des moments de peine... Cela pourrait se nommer : le savoir, l'expérience, le vécu.

Arrive le moment de tourner le dos aux années actives, la retraite. Sommes-nous prêt à ce changement ? Je ne le pense pas !

Le besoin de « rembobiner » le film des années passées est fréquent, pour se dire : « j'ai réussi ceci, j'ai raté cela, j'ai rencontré un tel, j'ai côtoyé ceux-ci »... Mais voilà cette vie active est derrière nous, sans retour possible.

Au vu de cette courte analyse, je crois fortement qu'il convient de rester actif en utilisant le vécu, l'expérience, le savoir. La rando, les jeux de cartes et autres distractions ne sont pas suffisantes, elles ne peuvent qu'être complémentaires. Mieux vieillir, c'est aussi faire en sorte de maintenir une bonne forme intellectuelle..

Les années de retraité passent, le « mieux-vieillir » commence à s'étioler pour certains. La santé se fane, l'isolement se fait jour. Ce point me semble capital car il est hélas à constater que certains anciens ne sont plus en totale capacité, ils sont un peu oubliés.

Les anciens ne se manifestent pas, ils n'osent demander, ils restent silencieux, sauf pour dire « ça va ».

Jacques TONNERRE

Ambition et expérience pour vivre ensemble

IDÉES DE CADEAUX (ENGAGÉS) DE NOËL

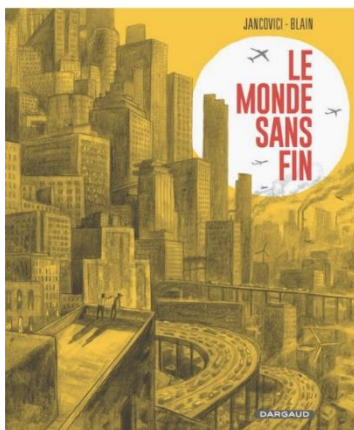
Vous cherchez encore l'idée géniale d'un cadeau qui ait du sens, engagé pour l'environnement ?

Il y a bien sûr les produits locaux, artisanaux, éco-conçus... Il y a aussi des lectures qui changent notre vision des choses, voici deux suggestions pouvant trouver leur place sous le sapin !

« **Le monde sans fin** », la rencontre entre un auteur majeur de la bande dessinée (Ch. BLAIN) et un éminent spécialiste des questions énergétiques (J-M JANCOVICI)...

Cela donne un livre fondamental sur le changement climatique et nos utilisations de l'énergie.

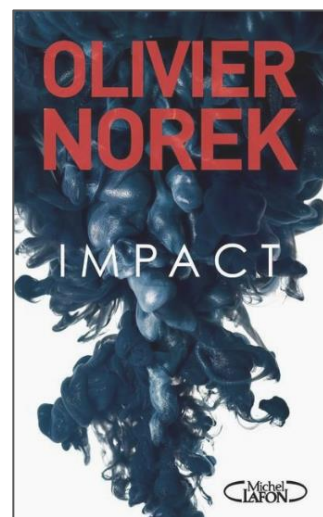
C'est drôle, très instructif et passionnant tant les thématiques abordées sont d'actualité.



« **Impact** » par Olivier NOREK, face aux pollueurs géants (Total, les banques), Virgil SOLAL, ancien militaire, entre en guerre totale, et met en échec la police et l'armée à ses trousses...

C'est non seulement un thriller haletant, qui vous tient vissé au livre jusqu'au dénouement final, mais aussi un ouvrage très solidement documenté, basé sur des sources fiables et les derniers rapports scientifiques.

On le dévore d'une traite !



Et pourquoi ne pas acheter moins mais mieux, en se regroupant pour faire un cadeau commun et non une dizaine de cadeaux, pour les enfants notamment ?

Nous pouvons également vous suggérer un « cadeau dématérialisé » pour passer du temps avec un proche autour d'un atelier : <https://wecandoo.fr/>

La commission Environnement

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU CHÂTEAU

Lors de son rapport moral, le Président, Uyen NGUYEN, a souligné la bonne santé de l'association avec un nouveau bureau très actif, une situation financière très saine, une augmentation du nombre de bénévoles et des semaines de travaux très productives. Il a remercié la Commune pour son aide sans faille.

François POTY a listé tous les travaux effectués au cours de l'année 2022 en soulignant l'efficacité des bénévoles et la bonne ambiance qui a régné au cours des deux semaines de chantier et des deux semaines d'intervention du Club du Vieux Manoir.

Françoise ORDINAIRE a présenté ensuite les travaux d'inventaire et de reconstitution de pots découverts sur le site. Elle a remercié la commune pour la mise à disposition d'une salle dédiée à cette activité.

Jean-Luc BOUVRESSE a présenté le bilan financier de l'année 2022 en soulignant la bonne santé de notre association. Il a précisé que le bénévolat représentait plus de 2 400 heures de travail.

Un point a été fait par le président sur toutes les animations qui ont eu lieu cette année sur notre site. Des animations sont prévues pour l'année 2023, très certainement sous format "inter associations".

René LOCATELLI a écrit une nouvelle brochure sur le château de Montfaucon. Elle sera éditée prochainement.

Jean-Claude QUEUCHE a fait part du développement de la communication avec un site internet plus vivant, avec plus de photos, dont celles prises par drone par David DESENCLOS.

Pierre CONTOZ, Maire, est intervenu pour apporter des précisions importantes dans plusieurs domaines. Il n'a pas manqué de saluer le travail effectué par les bénévoles mais aussi remercié Mme l'Architecte des Bâtiments de France pour sa présence.

Lors de l'A. G. extraordinaire qui a suivi, Françoise ORDINAIRE a présenté la modification des statuts de l'association dont une simplification des articles et le paiement d'une adhésion annuelle obligatoire pour tous les membres.

Tous les points ont été validés à l'unanimité.



Pour terminer la soirée, et avant le pot de l'amitié, René LOCATELLI est intervenu pour présenter son exposé sur les fontaines de Montfaucon.

Le bureau du Château

MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE

Depuis 2 ans, des bénévoles de l'association du château travaillent à redonner une partie de vie au mobilier issu des fouilles archéologiques dans le domaine du castel. L'objectif n'est pas de redonner vie comme dit ci-avant, mais reconstituer tant que faire se peut des éléments patrimoniaux alimentant notre savoir, notre connaissance.

Certains pourraient trouver ce travail de recollement inutile, mais alors que deviendrait cette manne de renseignements sur ce que pouvait être la vie au XIII^{ème} siècle ? D'autant plus que ce travail d'études est imposé par la DRAC.

Revenons sur ces bénévoles qui, depuis 2021, à raison de deux jours par semaine, œuvrent sur ce mobilier.

Un véritable travail de bénédictin, dirions-nous, pour répertorier les éléments qui permettront de constituer un objet quasi complet.

Trier, observer, rechercher la pièce qui doit pouvoir épouser une autre et ainsi de suite.

Pas d'approximation dans cet ouvrage, interdit de se dire : Ça va aller, ça ira quand même, la colle fera le reste ! Non, tout cela est impossible, l'archéologue veille au grain, c'est lui le « boss ».

En disant travail de bénédictin, cette métaphore est tout à fait adaptée, car chacun admettra qu'il faut avoir une patience sans faille pour atteindre un tel résultat, celui de permettre à tous de palper visuellement une vie d'avant.



C'est ainsi que Françoise ORDINAIRE et ses collègues ont, à ce jour, reconstitué environ une trentaine de pots en faïence, éléments du fourneau qui devait se trouver proche de la chapelle du château.

Suite à ce recollement, observons que nous sommes loin d'avoir tout inventé, d'autres y avaient pensé avant nous. Le travail réalisé à ce jour est terminé. Enfin presque !

Une action de recollement de tuiles sera à faire plus tard, mais en présence d'un archéologue.

Admettons donc que nos actions envers le patrimoine, quel qu'il soit, ont un profit majeur pour notre connaissance, celle des générations futures.

Jacques TONNERRE

UNE PELOUSE PLUS ÉCOLOGIQUE POUR LE STADE DE GENNES

Le 19 janvier 2022, le SIVU SAGES de Montfaucon-Morre-Gennes-La Vèze validait l'étude de faisabilité pour le remplacement de la pelouse synthétique usée du stade de GENNES.

Dix mois plus tard, le président du SIVU SAGES a réceptionné les travaux permettant ainsi aux joueurs du FCMMGV de fouler cette nouvelle pelouse... et le dimanche 20 novembre 2022, les U18 y disputaient un premier match officiel !!!

Cette nouvelle pelouse synthétique, dite de troisième génération, avec un remplissage du gazon par du liège, est la première en son genre sur le plateau, tout en bénéficiant d'un recul de nombreuses années sur le plan national.



Retour nocturne sur la belle pelouse

Durant trois mois, l'entreprise ID VERDE a réalisé ces travaux sous la conduite de la direction « grands travaux » de GBM assistée d'A2C SPORT.

Le montant des travaux s'élève à 536 164,01 € TTC.

Ils ont été financés par les aides acquises de l'ÉTAT, du CONSEIL RÉGIONAL, du CONSEIL DÉPARTEMENTAL, de la FFF,... et par la récupération de la TVA, soit une charge finale pour le SIVU SAGES de 175 000 €, financée par un crédit sur 15 ans.

Ce financement prend la suite de la dette précédente échue en 2021, ce qui ne fera aucun changement en terme de prise en charge par les quatre communes et le club, dans le cadre de la participation au budget annuel du SIVU SAGES.

Cette stabilité de la contribution annuelle des communes et du club était une condition de base de l'opération.

En tant que Président du SIVU SAGES, je tiens à remercier les maires des communes de SAONE et de MAMIROLLE, ainsi que l'association sportive de Saône-Mamirolle (ASSM) qui, durant les travaux, ont mis leurs installations sportives gratuitement à disposition du club.

Je remercie également les dirigeants, les joueurs et surtout Florent FAVROT qui a su organiser et s'adapter aux conditions de replis proposées.

Hervé TOURNOUX / Alain RICHARD

LES ÉCHOS DU FCMMGV

Après l'assemblée générale, puis la réunion du comité directeur du 7 novembre 2022, le bureau du FCMMGV accueille un nouveau secrétaire général.



C'est Aurélien MODICA (falcomontais) qui occupe cette fonction en remplacement de Jean-Claude QUEUCHE, qui restera membre du bureau en tant que secrétaire-adjoint et responsable de la communication.



Le stage de foot, organisé en novembre par Florent FAVROT, a accueilli 32 stagiaires, garçons et filles, sur le terrain de Montfaucon. Dix éducateurs ont assuré l'encadrement de ce stage.

Depuis le début du mois de novembre, nos équipes peuvent à nouveau utiliser les deux terrains de Gennes et Montfaucon.

Les pelouses sont maintenant en bon état, merci à nos communes. Merci également aux communes de Mamirolle et Saône, ainsi qu'à l'AS Saône/Mamirolle pour le prêt de leurs installations sportives pendant les travaux.



Notre club est fier d'accompagner, cette année encore, le Conseil Municipal des Enfants de Montfaucon dans leur projet de collectes humanitaires (jeux/jouets dans un premier temps et vêtements dans un second temps). Un grand merci à nos jeunes élus.

Une vente de sapins a été organisée par le club. Ils seront livrés les 3 et 10 décembre de 10h à 12h sur le parking de la salle d'accueil de Montfaucon.

Deux manifestations organisées par le FCMMGV auront lieu en ce mois de décembre.

Un loto le samedi 10 à 20h à Nancray et notre traditionnel Arbre de Noël qui se déroulera à partir de 17h à La Vèze.

La compagnie du COLIBRI proposera un spectacle pour les enfants avant l'arrivée du Père-Noël, puis viendra le pot de l'amitié.



Le Président et les membres du FCMMGV vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et une heureuse année 2023.

Le bureau du FCMMGV

MARCHÉ DES TERROIRS

Après deux années d'absence, le marché des terroirs des MONTFAUCON ouvrira ses portes du vendredi 2 au dimanche 4 décembre à la salle d'accueil, pour la 11^{ème} édition..

Le 15 novembre, l'association s'est réunie pour préparer l'organisation du marché, avec une équipe de bénévoles hyper dynamique et soucieuse d'offrir aux visiteurs une atmosphère conviviale et de détente.

Chacun a trouvé sa place, autant pour tenir le stand de notre MONTFAUCON ou la buvette, que pour cuire les escargots de la ferme des Chazeaux.

Le travail ne s'arrête pas là, et on peut compter sur des personnes enthousiastes pour débarrasser, faire la vaisselle, vider les poubelles, ... des petites mains sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Les bénévoles ont la charge d'héberger 28 Montfauconnais de France et de Suisse, vendant sur leurs stands respectifs.

Sur chaque stand, vous trouverez différents produits typiques des Montfaucon de France et de Suisse que vous pourrez déguster sur place ou emporter.

Le monde associatif est un monde merveilleux où chacun fait de son mieux pour que cette manifestation conviviale soit pour vous un moment privilégié, un moment de plaisir simple.

M.-L. LAITHIER, présidente de la Fauconnaise du Doubs

MARCHÉ des TERROIRS des Montfaucon de France Salle d'accueil

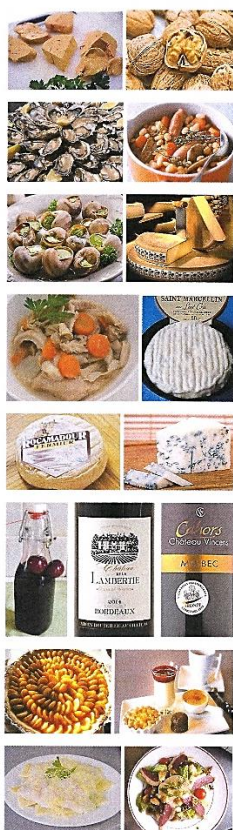


Vendredi 2 décembre
de 17h à 23h

Samedi 3 décembre
de 10h à 23h

Dimanche 4 décembre
de 10h à 17h

Entrée libre



CINQ BORNES DE PROPRIÉTÉ CANINE POSÉES

Après celle de la salle d'accueil qui déjà remplit bien son rôle... et les propriétaires de chien peuvent être remerciés... quatre autres bornes ont été posées par nos services techniques : parking de l'église, carrefour Granges/Pâturages, vers l'abribus Jonquilles rue du Comté de Montbéliard, carrefour Rochefort/ Machotte.

Si le bon usage est confirmé, d'autres seront installées en 2023.



LA PREMIÈRE BOÎTE À LIVRES



Projet à l'initiative des enfants du conseil municipal élus en 2021, elle a été installée devant l'école.

Elle est destinée à recueillir des lectures pour le jeune public.

Cette réalisation a prouvé, dès sa mise en service, la nécessité d'en installer d'autres dans notre centre village et dans le quartier de La Malate.

Vous pourrez y déposer, y puiser, faire vivre et partager vos lectures préférées.

VENTE CHOUROUTE DE LACIM

Un grand merci pour tous les bénévoles et les généreux "donateurs" qui, en achetant de la choucroute, permettent de soutenir les plus fragiles dans nos villages jumeaux en Inde, au Bangladesh et en Colombie.

Et pour ceux qui souhaiteraient adhérer à notre comité local, il en est encore temps en versant un minimum de 36 € pour l'année, déductible des impôts à hauteur de 66% par reçu fiscal.



LACIM MONTFAUCON

Christine CONTOZ

LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE À ÂGES ET VIE

Jeudi 17 novembre, un groupe d'enfants du périscolaire a partagé un après-midi de jeu, loto en l'occurrence, avec les résidents de notre Maison Âges et Vie.



Belle initiative des personnels de la structure et de notre service municipal.
Participants anciens et enfants ont apprécié.

SOIRÉE GRANDS JEUX

Belle soirée organisée par l'association des familles. Les jeux ont réuni enfants, parents et grands-parents.
Aurélien, ludothécaire de la Toupie, avait trouvé de nouveaux jeux qui nous ont beaucoup amusés.



INFOS DIVERSES

ANCIENS COMBATTANTS

Le 5 décembre 2022, commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, à 10h30 au monument aux Morts de Fontain. Cette cérémonie sera suivie d'un repas dansant à la salle des fêtes de Fontain.

Renseignements et inscription auprès de Léon GUEY au 06.43.84.09.35.

À RETENIR

REPAS DES AÎNÉ(E)S : LE RETOUR !

Après deux années pour lesquelles COVID 19 nous a privés de cette rencontre conviviale de début d'année, le traditionnel repas des aîné(e)s, ayant 70 ans dans l'année, se déroulera le samedi 14 janvier.

Les invitations seront adressées au cours du mois de décembre.

Comme nos listes ne sort pas toujours scrupuleusement à jour, les habitants et habitantes concerné(e)s qui ne recevraient pas cette invitation sont appelé(e)s à en faire part en mairie.

Au plaisir, donc, de bientôt se retrouver.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24/10 : Louison et Charlie, filles de Marina PINTO et Charles-Emile BERGEZ

AGENDA DU MOIS

■ **Jeudi 1^{er} décembre** **R.A.M. du plateau**

De 10h à 12h, salle Courbet. Atelier d'éveil

■ **Dimanche 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre** **La Fauconnaise du Doubs**

Salle d'accueil, 11^{ème} marché des Terroirs des Montfaucon de France et de Suisse. Entrée libre

■ **Samedi 3 décembre** **FCMMGV**

De 10h à 12h, parking salle d'accueil, livraison des sapins commandés préalablement au FCMMGV

■ **Jeudi 8 décembre** **Ludothèque – La Toupie**

De 10h30 à 12h, salle Courbet : "La banquise"

■ **Samedi 10 décembre** **FCMMGV**

De 10h à 12h, parking salle d'accueil, livraison des sapins commandés préalablement au FCMMGV

À 20h, salle d'accueil de Nancray, loto géant

■ **Dimanche 11 décembre** **C' Naturel**

De 11h à 19h, salle d'accueil, salon du bien-être

■ **Dimanche 11 décembre** **FCMMGV**

À 14h30, les seniors 1 reçoivent Besançon foot

À 17h, salle d'accueil de La Vèze, arbre de Noël

■ **Dimanche 25 décembre** **Paroisse**

À 10h, messe à Montfaucon

■ **Vendredi 6 janvier** **Municipalité**

À 19h, salle d'accueil, cérémonie des vœux

**JOYEUSES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**



INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h
Le mercredi soir de 17 h à 19 h
Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence » : 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71

Courriel : mairie@montfaucon25.fr

Site : www.montfaucon25.fr

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz
Responsable de rédaction : J. Tonnerre
Équipe de rédaction : J. Tonnerre, S. Brendel
Membres extérieurs : Ch. Midali, J-C Queuche
Crédit photos : P. Contoz, M-L Laithier, J-C Queuche, R. Savouret, F. Seuret, J. Tonnerre.

Imprimé et diffusé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique